

Révision tarifaire EV au 1.1.2010



- Offres et propositions
- Avantages des générations tarifaires 2003 & 2009

Offres et propositions

Nous acceptons vos offres avec début contractuel au 1.12.2009 jusqu'au 31.12.2009.

Pour les conclusions de contrats à partir du 1.1.2010, c'est dans tous les cas le tarif pour la nouvelle génération tarifaire qui est applicable.

La version de QuickSale (programme d'offres) comprenant les adaptations concernant les nouvelles générations tarifaires sera disponible à compter du mardi 24.11.2009. D'ici là, les offres pourront être établies uniquement avec l'ancien tarif. Adressez une demande au siège de la société (service UW) pour les propositions demandant un début contractuel au 1.1.2010 avant le 24.11.2009. Cela permet de garantir que le client profitera de la meilleure solution d'assurance.

Avantages du nouveau groupement tarifaire 03 (jusqu'à la fin de l'année)

- taux technique garanti plus élevé (2 %)
- prestations garanties à l'expiration plus élevées
- campagne PAX-Invest 2009: conclusions avec intérêt spécial de 2,5%
- concours pour le SE et les courtiers: relevez le défi d'ici la fin de l'année

Avantages du groupement tarifaire 09 (à compter du 1.1.2010)

- suppression ou réduction des majorations pour paiement fractionné pour les paiements effectués dans le courant de l'année
- intérêt technique plus élevé pour les monnaies étrangères (2,75 %)
- tarif au décès plus avantageux grâce à des tables de mortalité modernes
- réduction de la prime pour l'exonération de primes
- réduction de la prime pour l'assurance en cas d'incapacité de gain

Gain grâce à la suppression/réduction de la majoration pour fractions

L'adaptation des majorations pour fractions permet aux clients effectuant des paiements dans le courant de l'année de profiter de plus de prestations.

La majoration pour fractions tombe entièrement pour les assurances liées à des parts. Les clients effectuant des paiements dans le courant de l'année profitent ainsi encore plus avec la police de fonds. Le client achète des parts de fonds supplémentaires avec une prime d'épargne augmentée et pourra ainsi profiter de prestations améliorées en cas de vie.

Les majorations pour fractions sont fortement réduites pour les assurances conventionnelles:

- pour le mode de paiement semestriel de 2 % à **0,5 %**
- pour le mode de paiement trimestriel de 3 % à **1 %**
- pour le mode de paiement mensuel de 5 % à **2 %**

Les clients profiteront ainsi de prestations garanties augmentées en cas de vie.

Conseil

Profitez de cette occasion pour effectuer des conclusions avec l'actuelle génération tarifaire grâce aux campagnes de vente attrayantes qui dureront jusqu'au 31.12.2009.

De plus amples informations sont à venir.